

Défense de la qualité et de la proximité de la biologie médicale :
le Syndicat des Biologistes appelle à la stricte application de la loi

Contact presse

LauMa communication • Laurent Mignon
 tél : 01 73 03 05 20 - port : 06 10 17 54 84
 laurent.mignon@lauma-communication.com

Paris, le 16 mars 2012 • Dans un courrier en date du 13 mars 2012, le Syndicat des Biologistes appelle l'ensemble des biologistes libéraux de France à la stricte application de la loi sur les transmission des analyses et non pas à son "interprétation" par la CNAMTS.

Cet appel est la première action du SDB faisant suite à l'interruption des travaux parlementaires, interruption qui laisse le champ libre à la financiarisation de la biologie médicale et à une perte de chance pour les patients.

Au-delà de cette action légitime et légale, le SDB est désormais prêt à porter devant les autorités compétentes les décisions « défaillantes », de toutes natures, concernant la biologie médicale qu'elles soient prises sans base légale ou sur les fondements instables du cadre juridique actuel.

- [Le texte du courrier transmis à tous les biologistes de France](#)

Chers confrères,

La loi est la loi, son principe fondamental est d'être la même pour tous. Le SDB, en tant que syndicat responsable, n'a pas pour habitude d'appeler les biologistes à ne pas respecter la loi. C'est pourquoi il appelle à la stricte application du décret du 30 décembre 2011 sur la transmission des analyses et non pas à son « interprétation » par la CNAMTS.

En économisant sur les frais administratifs, les organismes sociaux entendent récupérer les augmentations accordées à d'autres professions de santé signataires des dernières conventions. Une signature vaut bien un petit geste surtout si les biologistes en font les frais. Quant aux laboratoires spécialisés, on comprend que l'occasion était trop tentante de se cacher derrière la CNAMTS pour augmenter une marge bien utile pour racheter des laboratoires de proximité.

Le SDB est en première ligne. L'analyse de nos conseillers juridiques est sereine, nous appelons les biologistes à maintenir fermement le refus de facturer les examens aux CPAM pour les examens transmis. Nous appelons les biologistes qui ne l'ont pas fait à le faire dès maintenant, qu'ils soient membre ou non du SDB à nous rejoindre dans cette action.

Quelques que soient les pressions des laboratoires spécialisés et les directives de la CNAMTS, les négociations continuent et ne sont pas rompues, l'« ultimatum » vient d'être repoussé par deux fois, celui de janvier et désormais celui de février, il le sera une troisième fois s'il le faut.

Les discussions vont se poursuivre dans les prochains jours avec la Direction de la Sécurité Sociale (DSS), décideur final sur ce dossier. Nous avons déjà gagné en déplaçant le conflit sur le terrain politique. Les trois syndicats représentatifs, unis et déterminés, attendent désormais des propositions concrètes de la part des autorités.

Ne signez aucun papier, ne payez aucune des ces factures indues, renvoyez-les, les laboratoires spécialisés sont des LBM comme vous, qu'ils se fassent payer les actes qu'ils réalisent comme l'exige l'article 6211-21 de l'ordonnance assorti des sanctions de l'article 6241-1. La résistance est juridique, mais aussi économique.

La loi est pour nous et il vous suffit simplement de dire NON. Qu'avons-nous à perdre alors que l'on nous annonce déjà « en off » une baisse prévue de 150 millions d'euros en dépenses remboursées pour novembre 2012. La biologie n'est pas la variable d'ajustements des organismes sociaux et des financiers internationaux. C'est une discipline médicale qui doit être respectée, il est temps de le faire comprendre.

Le SDB

(+) les derniers communiqués du SDB

06/03/2012 • PPL de Biologie Médicale et promesses non tenues : le SDB prend acte.
[Lire la suite.](#)

05/03/2012 • Pas de biologie médicale sans biologistes médicaux.
[Lire la suite.](#)

28/02/2012 • Lettre ouverte à Monsieur le Président de la République. Laissez-vous mourir la biologie médicale de proximité ?
[Lire la suite.](#)

09/02/2012 • Urgence pour la PPL Boyer-Préel sur la biologie médicale. Messieurs les sénateurs, ne laissez pas la santé basculer dans la financiarisation.
[Lire la suite.](#)